

Communiqué de presse

Mobilité durable : la Banque des Territoires et la Banque européenne d'investissement élargissent l'offre de financement Oblibus aux autocars

Paris, le 9 mars 2023

Verdibus Territoires qui permet de financer, via Oblibus, l'acquisition de flottes de bus verts et des infrastructures d'avitaillement associées, s'ouvre dorénavant aux autocars électriques. Ce financement est opéré par la Banque des Territoires, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI), dans le cadre de leur mission commune d'accélération de la transformation énergétique des territoires.

Destinée à financer la transformation énergétique dans les territoires, la plateforme Verdibus Territoires (<https://www.banquedesterritoires.fr/offre-oblibus-financement-autobus-verts>), créée en 2021, s'inscrit pleinement dans les ambitions d'accélération du verdissement de la mobilité, pilier majeur du Plan Climat de la Banque des Territoires. La plateforme, dotée de 200 millions d'euros provenant à parts égales de la Banque des Territoires et de la BEI, propose aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ou à leurs délégataires un financement innovant, dénommé « Oblibus », spécifiquement conçu pour le verdissement de leurs flottes de matériel roulant afin de leur impact climatique ainsi que leur empreinte carbone et environnementale.

Verdibus Territoires voit son éligibilité élargie aux autocars, lorsque le projet est mis en œuvre sous forme de services publics de transport organisés en marchés publics, en délégation de service public, ou de régie.

A titre d'exemple, la Métropole de Brest a bénéficié d'un financement Oblibus à 100 % pour l'acquisition de ses premiers bus électrique. La RATP, dans le cadre de son programme « Bus 2025 » y a également eu recours partiellement compte tenu de la surface financière de ses investissements. Le financement a également remporté l'adhésion du SYTRAL (autorité organisatrice des mobilités des territoires Lyonnais) et de l'Île d'Yeu, commune de moins de 10 000 habitants, démontrant ainsi la pertinence de ce financement pour tous types de projets de verdissement de flotte.

Oblibus prend la forme d'une obligation performancielle dont le taux d'intérêt évolue, dans la limite d'un plancher et d'un plafond, en sens inverse du prix de l'électricité sur la durée de vie du matériel roulant.

Le coût d'investissement pour un bus/car électrique ou hydrogène étant deux fois plus élevé que celui d'un thermique, la Banque des Territoires a imaginé avec Oblibus un dispositif novateur pour accompagner les acteurs de la mobilité (collectivités territoriales et autorités organisatrices de la mobilité essentiellement) dans le financement de leur transition écologique. En effet, l'équilibre économique du verdissement d'une flotte tient aux économies réalisées sur la consommation d'énergie durant toute l'exploitation du matériel roulant (avec une consommation d'énergie bien moindre que celle d'un véhicule thermique).

Oblibus permet de sécuriser le budget alloué au Transport, en limitant l'exposition des AOM à l'évolution des prix de l'électricité

En effet cet instrument permet d'accompagner les bénéficiaires dans le renouvellement de leur flotte (électriques ou hydrogène pour lequel le prix de l'électricité influe notablement sur celui de la molécule) en proposant une offre de financement souple et innovante. Oblibus finance jusqu'à 100 % des coûts éligibles des projets (coût d'acquisition des bus/cars, batteries et des infrastructures de recharge associées). Bénéficiant d'un taux d'intérêt encadré, qui évolue inversement à la variation du prix de l'électricité, les

bénéficiaires peuvent sécuriser tout ou partie de leur risque, sur la facture énergétique et de contribuer à maintenir une offre de transport public de qualité.

Oblibus constitue une solution de financement innovante étroitement liée tant à la réalité économique et opérationnelle de l'actif financé qu'aux contraintes financières de chaque bénéficiaire, afin de leur permettre de maîtriser au mieux le coût global de l'acquisition d'une flotte de matériel roulant propre. Ce financement enrichit la palette des solutions de financement que la Banque des Territoires peut proposer aux collectivités locales pour la transition énergétique dans la Mobilité.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

À propos de la Banque européenne d'investissement

Créée par le Traité de Rome et fondée en 1958, la BEI est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE) et ses actionnaires sont les 27 États membres de l'UE. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. Elle emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions très favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. En tant que banque du climat de l'UE, elle a pour objectifs de stimuler l'émergence et le déploiement de nouvelles technologies permettant de relever les défis actuels de la transition énergétique vers un nouveau modèle de croissance sobre en carbone. En 2021, la BEI a consacré plus des deux tiers de ses volumes d'investissements à des projets liés à la lutte contre le changement climatique et plus du tiers (3,6 milliards d'euros) à l'innovation.

Plus d'informations sur la BEI sur le site Internet : www.bei.org  @EIBc

Banque européenne d'investissement (BEI)

Christophe Alix, c.alix@bei.org – 06 11 81 30 99